

## XXV.

## Etat moral des nouveaux chrétiens de Port-Royal.

Mais le reste des nouveaux baptisés ne venaient à l'église que par curiosité ou pour faire compagnie aux autres, et y montraient assez peu de dévotion. Quelques Français rapportèrent même aux missionnaires que ces sauvages se moquaient entre eux des cérémonies de l'Eglise et qu'au fond ils n'avaient reçu le baptême que pour être, par là, amis des *Normands* : c'est ainsi qu'ils appelaient les Français. D'ailleurs, ils retenaient leurs anciennes sorcelleries et montraient si peu de changement de leur conduite passée, que la polygamie était encore en usage parmi eux. Les missionnaires leur ayant fait entendre qu'elle était absolument incompatible avec les devoirs les plus essentiels du chrétien et qu'ils devaient y renoncer, cette déclaration surprit beaucoup les sauvages. Ils répondirent que les Français étaient de méchantes gens, en voulant leur faire accroire qu'ils eussent contracté des obligations auxquelles ils n'avaient point consenti et dont même ils n'avaient eu aucune connaissance. Telle était, d'après le récit des missionnaires, la nouvelle chrétienté de Port-Royal ; et leur témoignage est expressément confirmé par Lescarbot, qui, même, ne craint pas de blâmer ici la sage conduite des Jésuites, comme contraire, ainsi qu'il le prétend, à la tolérance que Notre-Seigneur a recommandée aux siens. Enfin, par une licence qu'on a peine à comprendre, et qui décèle en lui une ignorance grossière, ou une détestable impiété, il ose bien ajouter que la polygamie n'a point été révoquée dans la loi évangélique.

## XXVI.

## Les missionnaires refusent de baptiser les sauvages sans les avoir instruits.

Voyant donc de leurs yeux une violation si manifeste des lois les plus sacrées de l'Evangile, les PP. Biard et Massé prirent la résolution de ne point baptiser d'adultes qu'après les avoir bien instruits, leur avoir fait connaître les obligations de la loi chrétienne et les avoir suffisamment éprouvés. Cette conduite, de laquelle ils ne pouvaient, en aucune sorte, se relâcher, excita cependant contre eux de grands murmures, de la part des gens de Poutrincourt, si désireux de faire sonner bien haut leur prétendu zèle pour la propagation de l'Evangile, en envoyant à Paris le récit de nouveaux baptêmes. " Ces missionnaires sont inutiles, disaient-ils ; la pratique qu'ils suivent n'est pas tolérable : il faut en écrire en France." Ils en firent même de vives plaintes au P. Biard, qui, pour les apaiser, leur répondit : " Nous baptisons, comme vous le voyez, les petits enfants, du consentement de leurs parents et dans l'espérance que nous aurons moyen de les instruire, quand ils auront l'usage de la raison. Nous